



COMMUNIQUÉ DE PRESSE UCR-CGT

Retraité·es, après le 5 juin, poursuivons la mobilisation !

Des milliers de retraité·e·s étaient présent·e·s dans les 160 manifestations et rassemblements du 5 juin 2025, à l'appel de la CGT et de la FSU, pour exiger l'abrogation de la réforme des retraites de 2023, la préservation de nos droits et de notre protection sociale, avec comme pilier la Sécurité sociale.

Ce même jour, l'Assemblée nationale, sur proposition du Groupe de la Gauche démocrate et républicaine, a largement adopté une résolution enjoignant le gouvernement à abroger la réforme des retraites de 2023 consacrant le recul de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans.

De gouvernement en gouvernement, les arguments se suivent et se ressemblent : « *la réforme est indispensable pour consolider le régime de protection sociale* », « *sans réforme, notre système sera en faillite* », « *il faut faire des économies* ».

En 2024, près de 200 milliards d'euros d'aides publiques ont été versés aux entreprises, 88 milliards d'euros d'exonérations de cotisations sociales accordés au patronat et 150 milliards d'euros supplémentaires alloués au budget militaire.

Et ce serait aux citoyen·nes, aux retraité·e·s en particulier, de se serrer la ceinture, car jugé·e·s par le Premier ministre responsables d'au moins la moitié du déficit du pays.

On marche sur la tête !

Suppression de l'abattement fiscal de 10 % dont bénéficient les retraité·e·s, désindexation des pensions de l'inflation, revalorisation des pensions en fonction de leur montant, augmentation du taux de CSG à 9,2 %, relèvement du taux de TVA, dite TVA sociale, en remplacement d'une partie des cotisations sociales, réforme de la pension de réversion, baisse de la majoration de la durée d'assurance pour enfants..., seraient, selon nos dirigeant·e·s et le patronat, les recettes miracles pour sauver notre régime de protection sociale.

Si notre système est en danger, c'est à cause d'un manque de recettes, et non d'un excès de dépenses. Ce n'est pas aux assuré·e·s sociaux de payer la facture des réformes et des cadeaux faits au patronat et aux financiers.

Oui, il faut réformer le financement de notre système de protection sociale, pour qu'il soit basé exclusivement sur les cotisations sociales, stopper les exonérations de cotisations sociales et conditionner les aides publiques accordé·e·s aux entreprises.

Oui, il faut une réforme des retraites pour revenir à l'âge légal de départ à 60 ans, avec des mesures de départ anticipé pour les métiers pénibles.

Oui, il faut revaloriser l'ensemble des pensions et retraites de 10 %, immédiatement, et augmenter les petites retraites de 300 €.

L'UCR-CGT appelle l'ensemble des retraité·e·s à rester mobilisé·e·s et à débattre de nouvelles perspectives de lutte pour gagner sur nos revendications.

Montreuil, le 12 juin 2025

union confédérale des retraités •

263 rue de Paris - case 55 • 93515 Montreuil cedex

Secrétariat général : 01 55 82 83 70 • Politique financière : 01 55 82 83 71 • Vie syndicale : 01 55 82 83 69 ou 83 79 •
E-mail : ucr@cgt.fr • Site : <https://union-confederale-retraites.cgt.fr/>